

N° ENV/2010/65

**Département de l'Yonne      Communauté de  
Communes du  
Jovinien**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

<b>Date de convocation :</b>	3 décembre 2010	<b>Nombre de conseillers communautaires</b> En exercice: 26 Présents : 25 Votants : 26
<b>Date d'affichage :</b>	3 décembre 2010	

**Séance du 10 décembre 2010**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix décembre deux mille dix à dix huit heures trente, à la mairie de Bussy-en-Othe, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

**ETAIENT PRESENTS :** Monsieur Jean-Michel ROCHFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT (suppléant Madame Manuelle MOINE), Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Michel THIAVILLE.

**ETAIENT EXCUSES :**

Monsieur Jean-François RAVSELJ (pouvoir à Monsieur Michel THIAVILLE) Madame Manuelle MOINE (suppléée)

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Madame Frédérique COLAS

\*\*\*

**OBJET : Collecte sélective en porte à porte  
(N° ENV/2010/65)**

**OBJET : Collecte sélective en porte à porte****Le Président expose :**

Le cabinet PROJETEC ENVIRONNEMENT a rendu son étude sur l'optimisation des déchets.

Au vu de cette étude, plusieurs scénarii se sont détachés et ont été examinés par les membres de la commission environnement et par les membres du Bureau, il est proposé de retenir le scénario suivant :

- ⇒Collecte au porte à porte d'un flux mixte emballages + JMR (journaux, magazines, revues), en bacs roulants
- ⇒Collecte du verre par apport volontaire
- ⇒Fréquence de collecte en C 0.5 par habitat individuel et C1 pour le collectif
- ⇒les collectes des OMR (déchets ménagers) seront les suivantes :

- Pour Joigny
  - C1 sur l'habitat individuel de Joigny (pavillonnaire)
  - C2 sur le centre ville de Joigny et l'habitat collectif
- Pour les communes membres
  - C1 pour tout le monde (reste inchangé)

La mise en place de la collecte sélective au porte à porte pourrait débuter courant 2011.

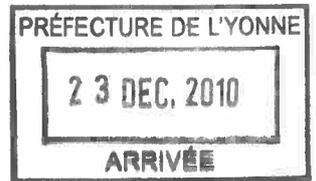
Les coûts estimés seront les suivants :

- . le budget actuel des OMR (tout compris) : 200 000 €/an
- . le budget avec la collecte sélective : 165 000 €
- . l'achat des bacs : enveloppe de 250 000 € (l'enveloppe peut être diminuée en fonction de l'entreprise retenue -les bacs devront être équipés de puce en vue de la redevance incitative-).
- . il est envisagé de faire payer une caution à chaque foyer équipé d'un bac (voir pour le montant de celle-ci : 15 €, par exemple)

VU l'exposé du président,

**Le Conseil Communautaire,**  
**Après en avoir délibéré, à 25 voix pour et 1 abstention (Jean-Michel ROCHEFORT),**

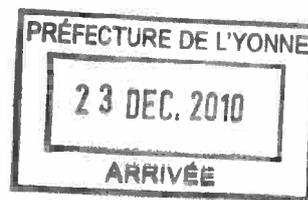
**VALIDE** le scénario exposé par le Président,



**DEMANDE** à la commission environnement de finaliser ce projet pour une mise en place si possible dans le courant du second semestre 2011 et au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2012,

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal au sein de l'annexe « déchets », dès que la date de mise en place sera connue,

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Nicolas SORET



Date de réception  
par la Préfecture :

date de publication :